



## DANGER SUR NOTRE PROTECTION SOCIALE

Soumise à une propagande de dénigrement systématique, la couverture santé en France s'est fortement dégradée ces dernières années, le patient paie de plus en plus pour des prestations toujours plus faibles. On nous parle de « déficit » de la Sécu, mais lorsqu'on lorgne du côté des recettes, on comprend mieux la raison, à savoir un manque de ressources. Cette casse de notre système de santé s'explique grandement par une volonté gouvernementale d'affranchir le patronat des cotisations sociales et de taxer le monde du travail (salariés, privés d'emploi, retraités) par des impôts injustes, type CSG et CRDS. Nous abordons ce point au paragraphe « L'information ».

Il faut par ailleurs que la totalité du risque santé, y compris ce qui est pris en charge par les complémentaires santé, soit intégré dans la Sécurité sociale. Nous devons œuvrer pour la mise en place d'une offre de soins de proximité, publique, avec un seul secteur conventionné. Enfin, il faut se pencher sur la nationalisation de l'industrie pharmaceutique, le médicament n'étant pas un bien marchand.

Au chapitre des régressions sociales chères aux capitalistes de tout poil et dans la droite ligne de la casse de notre Sécu, le nouveau gouvernement annonce qu'il va mettre le turbo pour faire passer sa réforme des retraites. Il surfe évidemment sur la vague de la pandémie, espérant qu'il n'y aura pas grand monde pour résister, que ce soit par la grève, les manif ou d'autres actions.

**Devant l'intensité des attaques qui se présentent, nous devons nous mobiliser impérativement : nous ne serons jamais assez nombreux pour combattre ces projets destructeurs.**

Parlons-en d'ailleurs de ce nouveau gouvernement, constitué de personnalités clairement à droite, émanant directement de l'esprit sarkozyste.

Pour certaines d'entre elles, lorsque le ridicule ne les tue pas, les scrupules ne les étouffent pas non plus : inquiétant pour la diffusion de la culture que de voir nommée Roselyne Bachelot à la tête du Ministère correspondant, laquelle se pavane ordinairement dans des émissions de télé-réalité débiles : on peut se demander quelle culture on nous prépare. Lorsqu'on sait qu'elle va tout de même présider au destin du CSA, on peut s'interroger sur une éventuelle volonté de faire de nous des « décérébrés » regardant Hanouna ou autres niaiseries...

Exit Castaner, voici à l'intérieur, Darmanin, qui recense à son actif une plainte pour viol et pratique le cumul de mandats (la mairie de Tourcoing en sus de son ministère).

Pas joli tout ce monde et rien de changé, évidemment, dans la politique de Macron : on va continuer à donner quelques miettes de reconnaissance uniquement verbale pour le peuple qui trime malgré la pandémie, histoire de montrer un côté humain, ça ne coûte pas cher. Ce peuple qui a cruellement subi de plein fouet la pénurie de médicaments, (*productions de principes actifs délocalisées principalement en Chine et en Inde*), mettant à nu certaines usines françaises (paracétamol de Roussillon, par exemple, dont la distribution était rationnée, curare pour procéder aux interventions chirurgicales, sans parler des productions de Famar, dans le Rhône).

Le résultat de ces années de politique ultracapitaliste s'est vu dans les résultats du deuxième tour des élections municipales : un taux d'abstention record, sur fond de batailles acharnées pour les places, avec des alliances crapuleuses, lesquelles ont d'ailleurs été bien sanctionnées (cf. le score piteux d'un Gérard Collomb à Lyon, par exemple).

**NON, CE N'EST PAS PAR LES ÉLECTIONS QUE LES CHOSES VONT CHANGER, C'EST PAR LA LUTTE DU MONDE DU TRAVAIL, LA NÔTRE.**

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point.

## Sommaire

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris  
93514 Montreuil Cedex  
Tél. 01.84.21.33.00-  
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
Mensuel - 1,06 €  
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE  
ISSN : 2112-2776  
Commission Paritaire : 0124 S 08416

**E**n ces temps de pandémie, les mobilisations se font rares, et pourtant les attaques gouvernementales et patronales ont le vent en poupe pour restreindre nos droits et anéantir nos conquits sociaux.

Des milliers de manifestants le 8 juillet : Airbus, Nokia, Hop ! (groupe Air France), Sanofi etc. contre les suppressions d'emplois annoncées sont bien la preuve que les consciences n'ont pas faibli malgré les manœuvres du gouvernement. Des rassemblements ont aussi eu lieu le 14 juillet, à l'appel des soignants.

Ne lâchons rien : **face à ce qu'on peut nommer un virus de classe, le pire serait l'inaction et la passivité en attendant « le jour d'après ».**

Notre seule parade est de porter un coup fatal à ce système dominateur, arrogant et criminel, et ce, de toute urgence.



## INTERNATIONAL

**L'**annexion des territoires palestiniens est bien la principale priorité du gouvernement israélien soutenu par Trump. Netanyahu est pressé d'agir, avec au moins une annexion partielle avant les élections US.

Les résolutions de l'ONU 1948 – 1967 n'ont jamais été respectées, mais qui se soucie de la lente agonie des Palestiniens, peuple pauvre, souvent stigmatisé par ses origines, dans un monde raciste et capitaliste ? Sûrement pas la France, qui repousse la reconnaissance de la Palestine comme Etat.

La communauté internationale table sur quelques condamnations et mesures, mais rien de très visible ni de tangible pour Israël, dont le 1<sup>er</sup> Ministre est Benjamin Nétanyahou, criminel accusé d'avoir reçu 180 000 euros de biens divers de la part de personnalités riches contre des faveurs financières ou personnelles.

S'y ajoute son influence pour s'assurer une couverture favorable par le plus grand quotidien payant d'Israël, ainsi que des faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des millions de

dollars au patron d'une société israélienne de télécommunication. Son jugement, qui devait avoir lieu en mai, est reporté à fin juillet.

Quant à la position française à l'égard d'Israël, elle est sans ambiguïté, la preuve en est : onze militants de la cause palestinienne qui avaient été condamnés par la justice française pour avoir appelé à boycotter les produits israéliens ont fait appel devant la Cour européenne des droits de l'homme laquelle vient de condamner la France à régler 27 380 € à chacun de ces 11 militants.

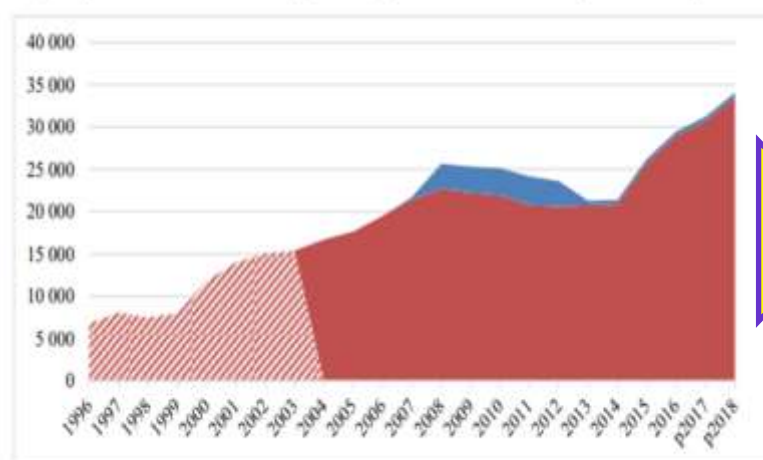


**L**es exonérations de cotisations patronales mettent en danger notre protection sociale, créant un manque de ressources. De plus, la non-compensation, pour la Sécurité sociale, des exonérations de cotisations génère une perte directe de recettes de 5,1 milliards. Le gouvernement Macron est le seul et le premier des gouvernements à ne pas respecter la loi Veil, votée en 1994, qui imposait le principe d'une compensation.

*La non-compensation aggrave le déficit et c'est le principe même des exonérations de cotisations sociales, sans aucune contrepartie sur les salaires et l'emploi, qu'il faut supprimer.*

En supprimant les exonérations pour les entreprises du CAC 40 (CICE : 2,7 milliards - taux réduit sur les allocations familiales : 800 millions - allègements Fillon pour les salaires autour du Smic : 2 milliards), 5,5 milliards par an pourraient être socialisés.

Graphique n°7 : Montant des allègements généraux de cotisations patronales depuis 1996



Source : RG, COSAPE/ACOSS jusqu'en 2003, DSS à partir de 2004

*Le ministre de l'Action et des Comptes publics a annoncé que le déficit de la Sécurité sociale devrait s'élever à 41 milliards d'euros en 2020, en additionnant le régime général et le fonds de solidarité vieillesse.*

La prévision initiale était de 5,4 milliards d'euros.

*Le déficit de 2019 était de près de 2 milliards d'euros.*

Moralité : il faut mettre fin aux exonérations et relever les cotisations patronales.

Les cotisations sociales diminuent au profit des ressources fiscales (CSG et CRDS). La CRDS, qui devait être supprimée dès 2021, sera finalement maintenue encore dix ans, pour cause de coronavirus... **Tous les prétextes sont bons pour taxer le monde du travail, et alléger les patrons.** À noter, par ailleurs, que seule la part patronale des cotisations a été exonérée.

- Petit rappel au passage sur les éléments constitutifs du salaire socialisé :
  - Un revenu direct permettant au salarié de répondre à ses besoins, se nourrir, se loger, etc.
  - Une part indirecte, la cotisation sociale, mutualisée pour répondre aux risques sociaux (au sens de la Sécurité sociale) : santé, chômage, retraite, parentalité.
  - La reconnaissance sociale de la qualification, avec un talon, au minimum = SMIC.

La cotisation sociale est bien une part intégrante du salaire : la baisser ou la moduler, c'est baisser ou moduler le salaire.

- Une 5<sup>ème</sup> branche de la Sécu serait consacrée à la perte d'autonomie. Les députés ont voté ce texte en première lecture. Le projet de loi doit maintenant être examiné par le Sénat.

Cette 5<sup>ème</sup> branche, si elle était mise en place, couvrirait les risques de la vie liés à la perte d'autonomie et au handicap. Elle s'ajouterait aux quatre existantes (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail).

Nous rejetons cette position gouvernementale, la nôtre étant de renforcer l'Assurance Maladie, en y intégrant la réponse aux besoins de la perte d'autonomie.

Pour la CGT, il doit être instauré un droit à l'autonomie « de la naissance à la mort ».

**C'est, entre autres, pour cette raison que la CGT revendique la reconnaissance d'un droit à la prise en charge de la perte d'autonomie, à côté des autres risques que couvre l'Assurance-Maladie (maladie, maternité, invalidité décès).**



# L'Agenda

- AG de rentrée de la FNIC : 8 septembre à Montreuil
- 41<sup>ème</sup> Congrès Fédéral : du 30 novembre au 4 décembre à Louan (77)

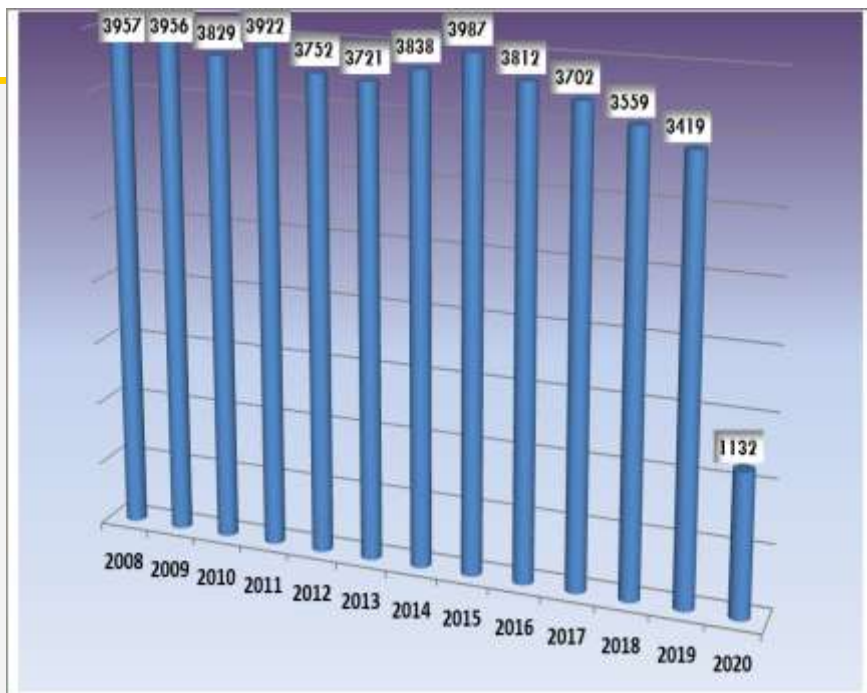
## l'Orga - le point

### FNI AU 10 JUILLET 2020

**N**ous sommes encore très loin de l'objectif : un énorme retard de 72 % si l'on compare les chiffres à ceux de l'année dernière à la même date.

L'année 2019 devrait désormais être soldée... et depuis mai, fin du confinement, il y aurait dû y avoir des actions menées pour récupérer les FNI 2020.

**UN GROS TRAVAIL DOIT ÊTRE EFFECTUÉ POUR RATTRAPER LE RETARD !**



### Où va l'argent du social ?

**L'Etat détourne l'épargne « vacances » des salariés pour financer les entreprises.**

L'Etat a demandé à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) de ponctionner 30 millions d'euros sur ses réserves pour abonder le fonds de solidarité mis en place pour les entreprises. Son conseil d'administration a majoritairement répondu favorablement à la demande de l'Etat.

La CGT et la FSU ont demandé l'annulation pure et simple de cette ponction sur les finances de l'ANCV.

Il s'agit d'un détournement intolérable de l'épargne des salariés et, en particulier, de ceux ayant les revenus les moins élevés.

La demande de l'Etat crée un précédent dangereux de financement par l'ANCV de politiques publiques ne relevant pas de son objet social.



**12 €**

**VIENT DE PARAÎTRE :** une saine lecture recommandée par votre UFR !

→ Adresse de commande :

Livre Raffinerie Normandie – Syndicat CGT – BP 98 – 76700 HARFLEUR

→ Chèque à l'ordre de : Syndicat CGT TOTAL P.N.